

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Directeur :

F. JAFFRENOU "Taldir"

ABONNEMENTS :

payables d'avance

GAULE . . . 1 an . . . 3 fr. 50

ETRANGER . . . 5 —

Avec "Ar Vro" Supplément

périodique

GAULE . . . 1 an . . . 5 fr.

ETRANGER . . . 9 —

Tout changement d'adresse sera

accompagné de 0 fr. 50 cent.

en Timbres-Poste.

Ar Bobl

Organe des Intérêts Economiques du Centre de la Bretagne

RÉGIONALISTE --- AGRICOLE --- SOCIAL --- LITTÉRAIRE --- INFORMATIONS & ANNONCES

Bureaux
Avenue de la Gare, CARHAIX
CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS
payables d'avance
Ann. et Récl. 4^e p. 01. 20 alligne
3^e 0 25 —
Chronique Locale 0 50 —
En Echos 0 75 —

ON TRAITA A FORFAIT
Nos annonces sont reçues par
les Agences de Publicité, et à nos
Bureaux de Paris, 84, rue de
Rienlieux.

Les manuscrits ne sont pas
rendus

Le grand Pardon panceltique & MUTUALISTE DE BREST

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Le Gorsedd Kuz

A la demande de MM. Berthou et Lajat, la direction de l'excellent quotidien *La Dépêche de Brest* avait bien voulu mettre sa grande salle de réunion à la disposition du Collège bardique armoricain qui s'y réunit en Gorsedd Kuz, le 19, à 2 heures de l'après-midi. Vingt-deux bardes et ovales sont présents.

Après lecture du rapport du Barde-Héraut, et explications diverses échangées entre plusieurs membres, il est décidé :

1° Qu'un règlement d'ordre intérieur sera mis en vigueur dès l'an prochain ; 2° que les dignitaires du Gorsedd conservent la faculté de prononcer l'exclusion des membres dont la corporation aurait à se plaindre ; 3° que la langue bretonne est et restera la seule langue admise au Gorsedd ; 4° qu'à partir de 1909, les candidats au Bardisme devront adresser leur demande par écrit au Barde-Héraut avant la fin de l'an précédent, et auront à subir une épreuve fixée par le Bureau, qui consistera dans un sujet d'histoire, de littérature ou de poésie pour les Bardes ; dans un sujet de sociologie, d'art, de peinture, etc., pour les Ovales. Un Jury pris dans le Gorsedd et désigné par le *Drouz-Vezr* jugera l'œuvre présentée et proposera ou non l'admission du postulant qui sera élu à l'Assemblée générale du Gorsedd, et investi au Gorsedd public qui suivra.

On procède alors au vote secret sur les sept noms présentés à l'assemblée.

L'arrivée des Gallois

A partir de cinq heures, de longues théories de promeneurs se dirigent vers les quais du port de commerce ou occupent les points culminants d'où ils pourront assister à l'arrivée du steamer et au défilé des Bardes.

Lors de l'arrivée et du départ de l'escadre de l'amiral May, en juillet 1905, il y avait beaucoup de spectateurs, mais l'affluence a été plus grande encore samedi soir. Il faut dire que l'heure d'arrivée du steamer a permis à la population tout entière de se rendre au port pour recevoir et acclamer les délégués de la Grande-Bretagne.

A 6 h. 10, le steamer *Antelope* débouche derrière la pointe du Portzic et, à toute vitesse, se dirige vers la passe de l'Ouest, après avoir salué, avec son pavillon, le vaisseau-école la *Bretagne*.

Au passage du navire à la hauteur de la Santé, une première et longue ovation est faite aux passagers de l'*Antelope* par les centaines de spectateurs massés sur la jetée.

Le navire entre dans le 2^e bassin, dont les quais sont noirs de monde. Une grande clameur s'élève des milliers de poitrines, et les ovations se succèdent. Les passagers de l'*Antelope* répondent par de vigoureux « Hip ! Hip ! Hurrah ! »

Les agents sont presque impuissants à maintenir la foule. M. Le Mazurier dirige le service d'ordre, qui, si l'on avait prévu une telle affluence, aurait été augmenté.

Sur la partie du quai réservée au débarquement se tiennent : MM. Vergniaud, Merlu et Pierre, adjoints au maire ; Barberet, conseiller municipal ; le docteur Piton, président de l'Union mutualiste du Finis-

tère ; Favé, secrétaire général de la sous-préfecture et les Bardes bretons.

L'*Antelope* a maintenant accosté le quai, mais on attend l'arrivée du steward, M. Groundsel, qui s'est rendu à la Santé pour avoir la patente nette. Sitôt son retour à bord, commence le débarquement. 107 Anglais et 35 Gallois débarquent.

C'est le signal d'ovations répétées. L'arrivée des musiques de la *Brestoise* et de l'*Armoricaine*, qui jouent des morceaux entraînants, achève l'emballement du public, qui augmente sensiblement, et finit bientôt par déborder le service d'ordre.

M. Amiel, président de la société d'initiative des fêtes brestoises, se rend à bord pour souhaiter la bienvenue aux délégués gallois, tandis que les bardes Jaffrenou et Lajat leur indiquent l'hôtel où la famille brestoise dans lesquels ils seront hospitalisés.

Le débarquement des excursionnistes terminé, les bardes et druides gallois quittent le steamer et, sur le quai, s'entrelient avec leurs collègues bretons, qui les présentent aux autorités et au comité des fêtes. Les acclamations redoublent, tandis que le cortège s'organise.

Les agents s'efforcent de frayer un passage au cortège, qui s'ébranle à 6 h. 45 pour gagner la ville par la place du Château.

En tête marchent les clairons, tambours et fifres de l'*Armoricaine*, suivis par les gymnastes de la société, en tenue de travail. Les jeunes marins de la *Brestoise* viennent ensuite, puis les membres du comité des fêtes, les bardes bretons et gallois. Les spectateurs, en rangs serrés, forment un long cortège. Chants et acclamations se succèdent sans interruption.

L'enthousiasme est à son comble. Les promeneurs échelonnés sur le parcours du cortège acclament les délégués gallois, qui répondent en agitant leurs chapeaux.

Sur la place du Château, les trompettes du *Rally brestoise* se joignent au cortège et jouent des morceaux entraînants.

Plus loin, les bombardiers et les binious des couples Léon et Salatin, colorés de bardes et druides bretons, jouent sans relâche ; ils sont applaudis.

La colonne défile par la rue de Siam pour gagner la place du Champ-de-Bataille, où a lieu la dislocation, tandis que Français et Anglais échangent des ovations.

Réception officielle des Délégués

A neuf heures, pendant le concert qui se donne sur la place du Champ-de-Bataille, les délégués gallois se réunissent dans la Bourse du Commerce, où les attendent MM. Amiel, président du comité des fêtes ; Vergniaud, adjoint au maire ; docteur Piton, docteur Houdard, et les bardes du Gorsedd breton.

Nous remarquons : M. Cadvan, archidruide délégué ; sir Marchant Williams, de Cardiff ; Llewellyn Williams, député de Carmarthen ; Austin Jenkins, de Cardiff ; Arlynydd Pnygarn, barde-héraut ; Th. Lowell, de Cardiff ; Thomas Mathews, de Landebia ; David Jones, député de Melbourne (Australie) ; conseiller Morgan Hopkins, de Swansea ; D.-R. Phillips, de Swansea ; T.-H. Morris ; D. Mathews ; Henry Thomas ; Revérend Morgan ; D.-H. Davies ; Roberts ; D.-R. Huws, secrétaire de l'Eisteddfod de

londres en 1909 ; S. Davies ; M. et Madame Prosser ; Miss Dilwyn, de Swansea ; Melles Bessie Jones, harpiste, et Cordelia Rhys, cantatrice ; nos confrères du *Times* et du *Manchester Guardian*, etc.

M. Amiel prend la parole au nom du comité. Il souhaite en termes chaleureux la bienvenue aux délégués britanniques.

« L'entente cordiale, dit-il, nouvelle pour les Français et les Anglais, est déjà connue des Gallois et des Bretons depuis des siècles. »

L'archidruide Cadvan répond. Il se déclare touché de la chaleur de la réception populaire faite aux druides de la Grande-Bretagne par la foule immense massée autour du port de commerce à l'arrivée de l'*Antelope*.

M. Marchant Williams ajoute qu'il a été frappé de la ressemblance des visages bretons et gallois. La même flamme illuminait les yeux, la même langue est sur les lèvres. Il a été heureux surtout d'entendre les fanfares jouer les airs celtés sur les places publiques. On se fut cru dans de nouvelles Galles de ce côté de la mer.

M. le docteur Piton invite les Gallois à assister à la fête mutualiste de demain matin.

Les bardes Gallois et Bretons, au nombre d'une cinquantaine environ, se réunissent en *gorsedd kuz*, sous la présidence du druide Berthou (Kaledvoulch).

M. Thomas Mathews donne lecture d'une adresse en breton, donnant aux bardes bretons la ferme assurance que le Gorsedd britannique est de cœur avec leurs efforts.

Cadvan communique les desiderata émis à l'Eisteddfod de Langollen au sujet des relations entre les deux sociétés.

Taldir traduit en breton.

Sir Marchant Williams fait remarquer que l'autorité archidruidique doit rester incontestée au point de vue racique, mais que chaque Gorsedd doit conserver son originalité propre et mesurer lui-même ses moyens d'action.

Le barde Pagan est de cet avis.

Après quelques autres explications concernant les détails de la cérémonie de demain, la séance est levée à onze heures.

Les Gallois ont été répartis entre les hôtels Continental, Midway, de l'Espérance, de France, des Voyageurs, et chez MM. Houdard, Chatal, Orland, Massé, etc.

Les bardes bretons sont aux mêmes hôtels.

L'accueil qui leur a été fait est partout enthousiaste et fait bien augurer de l'avenir du mouvement unitaire celtique qui semble se populariser de plus en plus.

Reconnu parmi les principales personnalités bardiques de Basse-Bretagne : MM. Berthou, Vallée, Jaffrenou, de la Guichardière, Lajat, Herrien, Le Berre, Even, Pronost, Le Menn, Le Remeur, Jes Parker, Le Diverrois, Morvan, Mellac, Cholecan, R. Degoul, de Ménorval, etc.

Concert des Equipages

A peine le cortège des bardes gallois s'est-il disséqué, que les lusternes s'allument sur le Champ-de-Bataille, tandis que des ampoules électriques dessinent la compagnie et les arêtes de notre hôtel, pavés, dès le matin, aux couleurs françaises et anglaises.

La foule arrive bientôt prendre d'assaut les terrasses des cafés, les chaises, les bancs, et fait cercle autour du kiosque.

Les musiciens attaquent le *Bro goz ma zadou* écouté dans le plus profond silence et acclamé.

Malheureusement le vent et la pluie commencent alors à faire rage, et dispersent la foule. Une acclamé se produit enfin, et la musique des équipages de la flotte donne le superbe programme suivant :

Kan bale (Sao Breiz-Izel) (Orchestration *Rhyfelgyrchig yr Hartec'h*. (de M. Farigoul *Le Roi d'Is*. LALO

En Bretagne. Léon KARRER
Le Biniou. E. DURAND
Mousse de Bretagne. FARGOUL
Une noce à Carnac. BOURGEOIS

Des danses populaires au biniou succèdent au concert.

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

La réunion mutualiste

A partir de 7 heures, les mutualistes arrivent nombreux sur le placître de la gare de l'Ouest, où a eu lieu la concentration des sociétés.

Peu à peu, les sociétés se groupent autour de leur drapeau respectif ; la majorité des mutualistes portent l'insigne national de la mutualité. Nombreux sont ceux qui portent, en outre, les médailles gagnées au service militaire et maritime.

Bientôt le cortège se dessine ; drapeaux, bannières et étendards s'échelonnent.

Puis arrivent les sociétés de gymnastique l'*Armoricaine* et la *Brestoise*, avec leur musique, qui se placent suivant l'ordre déjà arrêté.

En tête se trouve la musique du 2^e régiment d'infanterie coloniale, puis les bombardiers et biniou venus à Brest pour concourir au succès des fêtes brestoises.

Vient ensuite le bureau de l'Union mutualiste du Finistère : MM. Piton, président ; Pellé, secrétaire général ; Blein, trésorier général ; Boutler, président de l'Union mutualiste du Morbihan ; Tonness, Gourvest, etc., aux côtés desquels se tiennent MM. Pierre, adjoint au maire ; Glaziou, Tricq, Fouet, Guillerm, conseillers municipaux ; Picot, président du groupe amical gironnais ; Lespina, de l'*Amicale*, de Brest.

Cette partie du cortège est encadrée par les jeunes marins de la *Brestoise*.

Les sociétés qui prennent place dans le cortège sont séparées par un espace de cinq à six mètres et classées suivant leur ordre d'arrivée sur le point de concentration.

La musique de la *Brestoise* et celle de l'*Armoricaine* sont intercalées dans le cortège pour faire défilé allègrement les sociétés qui n'auraient pu être entraînées par la musique de tête, étant donné la longueur de la colonne.

Trente-six sociétés mutualistes étaient présentes ou représentées.

Après un défilé à travers la ville, les mutualistes pénètrent au théâtre. Sur la scène prennent place, autour de M. Barberet, directeur honoraire de la Mutualité française, de nombreuses personnalités.

M. Piton prend le premier la parole. Il propose d'envoyer un adresse de sympathie à M. Faillières, président de la République, et à M. Loubet, premier mutualiste de France.

L'assemblée marque son approbation par de chaleureux applaudissements.

M. Piton prononce un excellent discours sur l'origine du mouvement mutualiste qu'il oppose au mouvement d'origine collectiviste. M. Pierre Lacroix lui succède, puis enfin M. Barberet, qui sont très applaudis.

M. Delobean termine par quelques mots aimables et la séance est levée à 11 heures.

Le vin d'honneur

La municipalité brestoise avait invité à un vin d'honneur les bardes gallois et bretons et les apôtres de la mutualité.

Ce vin d'honneur a été servi, à onze heures, dans la salle du conseil municipal, décorée avec goût pour cette cérémonie. Deux longues tables étaient surchargées de coupes à champagne, de biscuits et de fleurs.

M. Delobean, sénateur-maire, prit le premier la parole et souhaita la bienvenue à tous. Puis, il toasta au président de la République, au roi Edouard VII et à la reine Alexandra.

M. Spencer Dickson, consul anglais à

Brest, répondit au nom de ses compatriotes.

Un concert improvisé a lieu alors dans la salle.

M. Jaffrenou (barde Taldir) chante avec brio le *Bro-Goz ma Zadou*, de sa composition, avec accompagnement de harpe par Mlle Bessie Jones.

Mlle Rhyz a chanté ensuite des airs originaux des montagnes de Galles, accompagnée par la harpiste.

Ces artistes ont été vivement acclamés et M. Delobean, en l'honneur de l'Entente Cordiale, a déclaré qu'il allait donner un baiser palmel, mais plein de charmes pour lui, aux charmantes artistes, ainsi qu'à toutes les autres dames galloises invitées, ce qui a eu lieu au milieu d'ovations les plus chaleureuses. Puis, l'on s'est dirigé vers la salle des fêtes où a eu lieu le banquet.

Le banquet pancelte

Sur le parcours de l'hôtel de ville à la salle des fêtes, la foule, échelonnée le long des trottoirs, applaudit au passage les bardes gallois et bretons.

La salle des fêtes, resplendissante de lumière, a reçu une décoration de plantes vertes et de drapeaux anglais et français du meilleur effet.

Une vive animation règne déjà dans la salle. Les longues tables sont garnies d'invités quand M. Delobean et les notoriétés se dirigent vers la table d'honneur, située sur l'estrade. Une ovation leur est faite.

Nous remarquons à la table d'honneur, présidée par M. Delobean : MM. Cadvan, archidruide ; le contre-amiral Pivet, major général, préfet maritime en intérim ; Amiel, président des fêtes ; Berthou, grand druide ; Barberet, directeur honoraire de la mutualité au ministère de l'Intérieur ; Rolland et Vergniaud, adjoints au maire ; Piton, président de l'Union mutualiste du Finistère ; Spencer Dickson, consul britannique ; Lacroix, membre du conseil supérieur de la mutualité ; Austin Jenkins, druide, de Cardiff ; de la Ménardière, président du tribunal de commerce ; Berger, ancien maire de Brest ; Thomas Lovel, de Cardiff ; David Jones, député de Melbourne (Australie) ; T.-H. Thomas, barde-héraut ; Vallée, druide breton ; Morgan Hopkins, conseiller municipal de Swansea ; Lovelyn Williams, député de Carmarthen ; Royer, président de la Caisse de réassurance d'Indre-et-Loire ; Boutler, président de l'Union mutualiste du Morbihan ; Corriveau, conseiller municipal de Brest.

Les autres bardes gallois et bretons, ainsi que les autres mutualistes se dispersent dans la salle.

Durant le repas, la plus franche cordialité règne entre les convives.

Au champagne, un silence relatif s'établit pour permettre aux orateurs de se faire entendre.

M. Delobean prononce un beau discours dont nous reproduisons quelques passages :

Mesdames, messieurs,

Président d'honneur de la société d'initiative des fêtes brestoises, c'est à ce titre que je préside ce banquet, et que je vous salue, bardes anglais, bardes bretons, druides et mutualistes, nos hôtes d'aujourd'hui, nos amis de demain. (Applaudissements.)

Nous vous remercions d'être venus en grand nombre, et vous, bardes du pays de Galles et de Cornouailles, vous direz nos regrets à ceux qui n'ont pu se joindre à vous.

Ne sommes-nous pas frères par une origine commune qui établit une affinité entre nos deux pays ; vous êtes les Bretons de la Grande-Bretagne et nous ceux de la Petite. Votre langue galloise se rapproche de notre langue bretonne, et fait que Bretons, Gallois et Cornouaillais, lorsqu'ils se rencontrent, se comprennent.

archers de la reine qui nous attendent au *Faucon-Royal* ; allons. Léonard, saisis-le par une épaule et ne le lâche pas !

Un traitre.... les archers..... il sera pendu..... ces mots circulent de bouche en bouche et chacun s'écarta devant le cordonnier Joseph Varocher qui ne prononçait pas un mot et se laissait emmener sans aucune résistance.

Palussac, reprenant son épée nue, surveilla le prisonnier qui était aux mains d'un valet.

Les curieux de cette foule les escortèrent ; peut-être, en voisins charitables, espéraient-ils voir pendre séance tenante le savetier que sa laideur et ses allures mystérieuses faisaient considérer comme un être plutôt malfaisant qu'estimable.

Quatre archers sous la conduite de Piédro étaient restés en permanence à l'hôtel du *Faucon-Royal*.

Palussac aurait aimé autant voir un autre visage que celui du factotum du seigneur Concini ; il se souvenait de l'insolence du personnage quand il lui avait refusé sa pièce d'argent et il était bien honteux de se montrer dans un atour si peu fait pour lui redonner du prestige.

(A suivre).

Feuilleton du Journal "AR BOBL" 24

UN DRAME A LA COUR

PAR Noémi BALLEYGUIER

V

Instinctivement le baron appliqua son oeil à une de ces fentes.

— Jarnicoton, mais c'est lui, il est là, s'écria-t-il en bondissant. Voilà Ravallac retrouvé, regarde donc Léonard.

— En effet, la chance est pour nous ; cette fois, il s'agit de manœuvrer avec ensemble, monsieur le baron, et de ne pas manquer notre coup comme tout à l'heure.

— Nous allons faire une double capture, fit Palussac, et nous remettrons en même temps aux archers de la reine l'infâme Ravallac et son non moins infâme complice.

— Hum ! hum ! ne courons pas trop de lièvres à la fois, dit le prudent valet.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec M. Henri Goulier, éditeur, Paris.

Voilà ce que je propose, s'il vous plaît ; je reste à cette fenêtre dont je vais faire sauter facilement le contrevent vermoulu, pendant ce temps, monsieur le baron va faire le tour par la petite allée et se trouver à la porte de cette misérable échoppe pour empêcher le corbeau de sortir ; de cette façon, il sera pris entre nous deux, nous ne le lâcherons pas.

— Parfait, dit Palussac ; mais avant, je dégage, non pas que j'aie l'intention de le transpercer, seulement une arme nue, un éclair d'acier brillant produisent toujours de l'effet. Aide-moi, Léonard.

Et de fait, cette antique rapière étoit de si longue taille que deux personnes en venaient encore assez difficilement à bout, l'une tenant le fourreau et l'autre tirant la poignée.

L'ingénieuse combinaison de Léonard réussit de point en point. Il introduisit sa dague sous le contrevent et, à la première pesée, les planches tombèrent avec fracas ; il enfonça la fenêtre d'un coup de poing et se trouva dans la chambre au moment où Ravallac coupait une tranche de pain à la niche que le cagneux venait de lui apporter.

En reconnaissant cet homme qui le poursuivait depuis plusieurs heures, le premier soin de Ravallac fut de bousculer la lumière et de courir à la porte ;

mais à la lueur du lumignon qui brûlait encore par terre, il aperçut le baron, sa grande épée en travers, qui criait :

— Au nom de la reine, je vous arrête tous les deux.

Le petit boiteux mit le pied sur le bout de chandelle et tout rentra dans l'obscurité.

En un clin d'oeil, chaises, tables, vieilles chaussures, car il était savetier, tout fut renversé, et, au milieu de cet amas de choses bizarres et malpropres, se livra une étonnante bataille à coups de pieds et de poings.

Ils tapaient sans savoir sur qui, les deux gascous s'encourageaient par des exclamations de leur pays, les deux autres ne disaient rien, mais ils ne tapaient pas moins dur. Palussac avait jeté son épée pour être plus libre dans ses mouvements, au bout d'un instant il s'écria :

— J'en tiens un par les bras, il se tortille comme un serpent. Ah ! misérable, tu ne m'échapperas pas.

— Et moi je tiens l'autre, dit Léonard, je le tiens par les jambes.

— Cette fois nous sommes bien sûrs de ne pas le manquer, reprit le baron, tâchons de mette chacun notre homme hors de combat.

Léonard tira vivement les jambes de son prisonnier et le jeta à terre, celui

De là est né ce sentiment d'amitié qui existe depuis longtemps entre nos deux régions, sentiment entretenu par les relations commerciales très anciennes, surtout avec notre département du Finistère.

M. Lacroix se lève ensuite et boit aux femmes mutualistes. MM. Royer et Boullier parlent tour à tour.

M. Yves Berthou clôt la série par le toast suivant, qui retient l'attention de tous :

« Je voudrais porter un toast à Brest port transatlantique, et à ceux qui lui consacrent leur talent et leur dévouement patriotique. Dans la réussite de ce projet de Brest-Transatlantique, je vois en effet un moyen rapide et efficace de relèvement pour la Bretagne. La Bretagne est un pays négligé, un pays appauvri. Cet appauvrissement dont ne nous sommes pas seuls responsables nous met dans la dure nécessité d'émigrer. Indépendamment de nos marins dont un si grand nombre sont attachés au port du Havre, combien de nos paysans ne sont-ils pas contraints de s'exiler à Paris, au Havre à Saint-Denis et ailleurs où ils ne trouvent leur subsistance qu'au prix des travaux les plus pénibles et les plus rebutants. Les dispositions naturelles de Brest sont uniques au monde et elles ont l'avantage d'être éternellement invariables. Rien ne peut en effet dans l'ordre des choses connu modifier ici l'œuvre admirable de la nature. La France au point de vue militaire, a bien su tirer parti du premier port naturel du monde, mais le peuple breton ne peut-il avoir aussi l'ambition très justifiée d'en vouloir faire un port de commerce important ? Avec Brest tête de ligne transatlantique c'est la vie en Bretagne assurée à tant de familles de marins, c'est le développement rapide de la ville et du port, c'est la création de tant d'industries dont la Bretagne est privée, et l'emploi des forces qui s'éparpillent au loin. C'est donc l'arrêt de l'émigration, le retour des exilés vers la mère patrie. C'est le bien être et la prospérité auxquels nous avons aussi nos droits comme membres de la grande famille humaine. C'est le sentiment de leur dignité rendu à des hommes incompris et malheureux courbés sous le dédain de leurs concitoyens d'une autre race. Le mot d'ordre séculaire des pouvoirs personnels n'était-il pas de pressurer les bretons et de les maintenir dans leur misère ? Cela n'est pas admissible sous un régime de liberté. Est-ce donc toujours en Bretagne uniquement que la France recrutera ses terrassiers, ses pêcheurs d'Islande, ses hommes de peine, ses hommes à tout faire et ses servantes d'auberge ? Ne nous donnera-t-on jamais les places d'honneur que lorsqu'il s'agira de défendre la Patrie française ? Comme l'a justement remarqué le barde Lajat, quand la France verse pour sa défense une coupe de son sang précieux, la Bretagne, la Bretagne déshéritée, en verse, elle, des tonneaux et des tonneaux encore. Vous en savez quelque chose, Bretons de Brest. Ayant été si longtemps à la peine quand donc serons-nous aussi à la joie ?

Le Gouvernement de la République aura certainement à cœur, enfin, de se montrer plus humain envers les bretons que les régimes déchus et de nous offrir non pas une aumône hautaine sous conditions, mais l'intérêt, si je puis dire, des capitaux métalliques et surtout des capitaux humains que nous lui avons toujours si généreusement confiés. Il se doit de nous aider à notre tour dans notre œuvre d'émancipation, de justice et de progrès.

Je lève mon verre aux hommes éminents et conscients qui se sont voués à cette grande et généreuse idée de Brest-Transatlantique non seulement dans l'intérêt exclusif de la Bretagne, mais encore dans l'intérêt très entendu de la France elle-même. »

Le cortège bardique

Deux heures. Nous quittons la salle des fêtes. La place Sadi Carnot est noire de monde. Les attelages fendent avec peine la foule et viennent se placer au bas du perron d'honneur sur lequel, en devisant galement, attendent druides et bardes et ovates. Le singulier costume des galloises attire tous les regards.

M. le sénateur-maire Deloheau monte dans le premier landau, avec trois de ses hôtes; les autres invités s'empilent tant bien que mal dans les autres voitures et toutes filent vers la place de la Liberté.

Le public, qui occupe les trottoirs de la rue de Siam et une grande partie de la chaussée, acclame les galloises; ceux-ci, très touchés des marques de sympathie qui leur sont données, agitent leurs chapeaux.

Sous la direction de MM. Amiel, qui se dépose sans compler, et Tonness, commissaire général, le cortège se forme sur le côté droit de la place.

Les jeunes gens de la Brestoise, ceux de l'Armoricaine, la Ste-Cécile de Saint-Pierre Quilbignon et le Rallye Brestoises vont occuper les places qui leur sont assignées.

Enfin, précédés de binious et de bombardes, voici le cortège druidique qui s'avance. En tête, la grande bannière des Galles, ornée de cabochons de cristal du roche d'un prix inestimable et des signes symbolique du druidisme brodés sur champ de linople.

Ensuite, le grand glaive d'Arthur, haut de 2 mètres, œuvre du professeur de ciseler Horkomer; la bannière du Gorsedd de Bretagne, de même genre que la première qui nous fut offerte par souscription publique par les Galloises de Cardiff et de Swansea.

Les druides, les bardes et ovates suivent, les premiers revêtus de toges blanches, les seconds de toges bleues et les troisièmes de toges vertes.

Le cortège, dans l'ordre indiqué, s'é-

branle aux accords de joyeuses fanfares; le grand druide, les autorités et les dames suivent en voiture.

Ce pittoresque défilé, qui fait sensation, suit la rue de Siam, dont toutes les fenêtres des maisons en bordure sont occupées, et gagne la place du Château.

Les tribunes sont bondées; ce ne sont que chapeaux fleuris et coiffes de dentelles dont les brides flottent au plus léger soufflé du vent.

Cette vaste place encadrée d'arbres, cette foule aux couleurs chatoyantes entourant l'enceinte sacrée, ces druides, ces druidesses, ces bardes, ces ovates, drapés dans leurs toges éclatantes de couleurs, le tout inondé de soleil, forme vraiment un tableau enchanteur et peu banal.

Gorsedd digor

100 soldats d'infanterie coloniale, 50 fantassins et 60 gardiens de la paix forment maintenant le service d'ordre. Les barrières résistent avec peine à la foule immense, houleuse, qui remplit la place du Château et les rues avoisinantes.

Un superbe dolmen a été dressé par les soins de M. Nivet. Il est entouré de 12 menhirs de 2 m. 50 de hauteur.

Les druides Calvan et Kaledvoule'h ouvrent la marche et montent sur le dolmen, face au levant. Les suivent, dans l'ordre hiérarchique, les druides et bardes des deux nations.

Les bardes hérauts Arlunydd et Taldir conduisent la cérémonie.

Le druide breton parle d'abord en breton. (Le celte est la seule langue admise au sein du Gorsedd.)

Il remercie la municipalité, et envoie son salut, au nom de la corporation, aux chefs reconnus des deux États, le président de la République française et le roi des îles Britanniques.

Puis il prononce un discours en breton sur les origines celtiques et l'avenir de la race, que le défaut de place nous empêche de reproduire.

Les deux porte-glaive parlent ensuite du côté de l'orient du cercle sacré et présentent les 2 moitiés du glaive. La moitié galloise est portée par M. Austin Jenkins, la moitié bretonne par M. Jos Parker, (Kloarek Kerne).

L'archidruide unit les deux moitiés avec des rubans aux couleurs bardiques et proclame la paix.

Ce début est très significatif et très symbolique. Le druide Berthou l'explique; « Ce glaive, dit-il, n'est pas un glaive de guerre, mais un glaive de paix; il doit servir à la maintenir. »

La musique de la flotte joue alors avec brio la Marche des Hommes de Harlech, tandis que le choral de Guillemit chante le Sao Breiz-Izel.

Le barde Abalar sonne de la conque et le Gorsedd de 1908 est proclamé ouvert par les paroles sacramentelles :

Ar gwir enel d'ar bed ! Puis le grand glaive d'Arthur est sorti du fourreau; les bardes se rassemblent et le touchent en jurant fidélité à la paix.

Kaledvoule'h récite la prière bardique. L'archidruide Cadvan prononce en gallois un discours où il rappelle la communauté d'origine, de labeur et de gloire des Celtes et prie le peuple de se rallier à la sainte théorie druidique, qui est : Union et travail dans la paix, sous l'égide de la tradition.

zet hon deuz d'evhel en hor c'hreiz eun hevelep harpiz evit eun hevelep Bro, eun hevelep lez, hevelep hentadour. N'eo nemet ar vritonez lavaret e chomomp breudeur dreist ar mor, breudeur hag a outo gwelloc'h eged bishoc'h bale an etl gant egile dorn ouz dorn ha halon ouz halon.

« Eir sonj all a zo deul c'hoaz ouz-penn em spered... Gwellet a ran, e-tonz taouantkrou Breiz, pegen founus e za hirtu spered ar vro da netra... Hon dever d'omp eo miret outan da vont da goll, ha va mennoz eo labourat var ze en dra ma c'hellin. N'all ket eur barz ober gwelloc'h labour. Breiz, Keunri ha Keltia da vritonez ! »

MM. Deloheau, maire (Mab Armor); Amiel, président des fêtes (Bleimor); Vergniaud, adjoint au maire (Gvernaod); docteur Pilon, conseiller général (Mab Sizan); Boulvard, secrétaire des fêtes (Mab Briek); Condurier et Petitcolas, de la Dépêche de Brest, ont été proclamés bardes honoraires.

MM. Deloheau, Amiel et Vergniaud ont remercié en français par autorisation spéciale, mais dans une note tout-à-fait panceltique.

M. Deloheau dit : « Je suis très flatté de l'honneur qui m'a été fait et sur mon nom à la ville de Brest, en me proclamant barde sur ce dolmen. Ce titre me rappellera l'ancien culte de nos pères, que vous venez de reproduire dans cette si intéressante cérémonie. »

M. Vergniaud : « Vivent les Bretons de la petite Bretagne, et vivent les Bretons de la Grande-Bretagne. Vivent les Gallois et vivent les Gaulois. Vive le panceltisme ! A l'encontre du panslavisme et du pangermanisme qui sont des associations de guerre et de lutte, seul le panceltisme est un gage de paix. »

M. Pilon, conseiller général, qui a choisi le pseudonyme de Mab Enaz Sizan, répond en langue bretonne.

Barzed, ma mignoned, Trugare d'eo'h evit an enor braz a rit d'in en eur zigener ahanon en ho touez. Dibabet a meus an hano a Vab Sizan, ray ma zad a oa ganet en enezen-ze, en enezen-ze hag a oue lec'h repu dizeva an Drouzdez hoz euz hor bro.

Me a salud ar Greden gos-ze hag a lahea halonou padred Breiz Veur ha Breiz Vihan da veza krenv ha kalonek. En enor d'an amzer gaer a laktit hirtu da adveza, teurvezit, Aobron Archdruidiz, ma stardin ho torn beal evarz va hnt, p'hon deuz adskoulmet ar garante etre-omp. Bevel an diou Vreiz !

Cette allocution est applaudie longuement.

M. Lewelyn Williams, ovate et membre de la Chambre des Communes, prend à son tour la parole et, au nom de ses collègues gallois, salue les membres du Parlement français, représentant la Bretagne, qui sont présents à cette fête merveilleuse dont il gardera un souvenir ineffaçable.

M. D.-R. Huus, secrétaire de l'Eisteddfod de Londres pour 1909, annonce, du haut de la pierre, cette importante assemblée celtique qui se tiendra, du 15 au 20 juin 1909, dans la première cité du monde et invite les Bretons à y assister nombreux.

Puis il récite une « gwerz » de sa composition. La cérémonie s'achève sur des airs de harpe enlevés par les deux charmantes bardesses Telenores Gwalla et Cordelia Rhyz.

Le glaive d'Arthur est de nouveau sorti du fourreau, et la paix est proclamée.

Tous les bardes réunis autour de la table de pierre, ou debout au pied des douze menhirs, et les jeunes choristes de la Palestina, dirigés par M. Guillemit, chantent pour finir les couplets du « Bro gos », avec accompagnement de harpe. L'effet est féérique.

Le Pardon

La cérémonie bardique est terminée. Le temps est radieux et le Grand Pardon va battre son plein sur le cours d'Ajot jusqu'à minuit.

conduite par nos vaillants sonneurs G. Léon et Nauvo, de Carhaix; Salain et Gestin, de Bannalec.

M. Boulvard, par une attention délicate, fait emplette de bouquets de bruyères, noués aux couleurs de Brest, et les fait distribuer aux Galloises, qui embrassent le mignon Quimpérois qui les porte.

Sur une estrade, les bardes bretons Herriou, Kostik Kerinek, Yan Kerper, Mab an Argoat, etc., chantent des chansons bretonnes....

La fête de nuit fut superbe. Des globes lumineux et des ballons multicolores lancés mille fois et embrasèrent les ondes du port elles-mêmes.

Les concerts au Théâtre

Le chansonnier et Madame Botrel avaient offert leur gracieux concours au comité des fêtes pour l'organisation de concerts au théâtre municipal.

Ces concerts ont eu lieu les dimanche soir et lundi soir. Botrel s'était assuré le concours de l'Estudiantina et de la Palestina, chorales de Brest, et de différents artistes, qui tous ont eu un succès bien mérité. L'aimable poète a obtenu de longues ovations.

Au concert du lundi soir, les harpistes galloises Misses Bossie Jones et Cordelia Rhyz prêtèrent aussi leur concours, et chanteront des pennillion.

Le départ

Les délégués gallois et anglais se sont embarqués le mardi matin à 9 h. pour Plymouth à bord de l'Antelope.

Ar Bobl manquera à son devoir s'il ne remerciait pas en terminant, et d'une façon toute spéciale, M. Amiel, président des fêtes et M. Deloheau, sénateur, maire, qui n'ont rien épargné pour assurer le succès des fêtes; MM. Delourmel, Boulvard, secrétaire; Jouanneau, trésorier; enfin n'oublions pas M. Thomas Mathews, instituteur, qui s'est chargé en Galles, d'organiser la délégation. Besogne cachée, c'est vrai, mais combien ardue et méritoire ! A tous, merci et clamons avec M. Vergniaud, adjoint au maire de Brest : Vive le Panceltisme !

Les concours

I. Costumes. — Jeunes filles : Mlles Yvonne et Marie Ravalec, de Coray; Anna Le Roux, de Quimper; Quéré, de Rosperden; Marie et Louise Simon, de Fousnant; Le Roux, de Plouneour-Trez; Mmes Rioust, de Châteaulin; Le Scao, de Bric; Thomas, de Plouneour-Trez; Tanneau, de Pont-Abbé.

Hommes. — MM. Jean Moncus, en Quimpérois; Mathurin Le Quéré, de Rosperden; André et Pierre Ravalec, de Coray; Mathurin Julien, Pierre Le Gall, Jean Delmet, Emile Henri, Armand Mallejac, Joseph Mallejac et André Pellen, en différents costumes du pays de Plougastel; Jean-Louis Fournon, en Châteaulinois; Pierre Bourrioux et Jean Guidal, en Quimpérois; Joseph et Jules Lanoué, de Bannalec; Joseph Ravalec, de Coray; Ange et Charles Boulevard, en paysans de Bannalec.

II. Danses. — Groupes Boutier-Lanoué, de Bannalec; Gourmelen, de Pont-Aven; Quéré, de Rosperden; Fournon et Rioust, de Châteaulin; Melles Le Roy, Boichot et Cozie, d'Elliant, etc.

III. Luttes. — 1. Inizan, de Bannalec; 2. Le Bras, de Bannalec; 3. Guéronneur, quartier-maître sur la Bretagne.

Autour du Panceltisme

Le télégramme suivant a été reçu au cours des fêtes :

A M. de l'Estourbeillon président de l'U. R. B.; à M. Berthou, directeur des Bardes; à M. le sénateur Deloheau, maire de Brest; « Les Celtes du Danube, fils des anciens Vénètes, saluent, exaltent leurs frères de Galles et de Petite-Bretagne, rassemblés autour du dolmen. En leur honneur, que le Fogul sacré, de ses nageoires d'argent, émeuve la harpe d'or, et que le gant radieux frissonne sur la branche du chêne de Hongrie. Qu'il nous soit permis d'être affiliés au Gorsedd Breton, afin que l'harmonie règne sur l'Europe, et que paraillement l'étoile de la paix illumine la robe du Danube, l'écharpe verte de Cambrie, la ceinture écumeuse d'Armor. Mathias HONVATH, président du comité Cello-Danubien. »

La réponse suivante leur a été envoyée télégraphiquement : « Maire de Brest à président comité Cello-Danubien, Budapest. Des flots bleus du Danube aux flots de la mer d'Émeraude—Vive le panceltisme, — Salut à nos frères de Hongrie ! »

sentir. La journée est la plus chargée du programme. Le temps est magnifique. A sept heures, des salves se font entendre : c'est l'annonce officielle de l'ouverture de la fête locale.

Une distribution de secours est faite aux indigents. A huit heures, nous nous rendons route du Corbeau pour les courses de bicyclettes; ces courses ont été très jolies et fort bien menées, de même, d'ailleurs, que les courses de chevaux.

Voici le tir installé dans la propriété de M. Ferdinand Raoul. Une butte de bruyère de dix mètres de hauteur a été installée derrière les cibles; c'est pittoresque et bien breton. Nous adressons à M. Raoul nos félicitations à ce sujet.

Dans la matinée, une réunion privée des membres du comité de l'U. R. B. s'est tenue, sous la présidence de M. de l'Estourbeillon, salle de la Librairie Bretonne.

A neuf heures, les binious jouent un air breton pour annoncer l'ouverture du concours de chants bretons et de chorales bretonnes, concours de costumes bretons.

A 9 h. 30, la musique de Tréziliid fait son entrée en ville. En face les hôtels ont été logés les congressistes. M. Havas fait jouer l'hymne national breton et la Marseillaise.

Une foule immense se presse dans les rues, le coup d'œil est admirable. Rarement il nous a été donné d'apercevoir d'aussi beaux costumes bretons. De nombreux jeunes gens et jeunes filles de Plougastel, pour la circonstance, portent des costumes ancien modèle avec le bragou braz et l'ample bonnet rouge pour coiffure.

Les concours

A la salle Saint-Pierre, où se tient le concours de chorales bretonnes, la salle est comble. Le jury est composé de MM. Degoul, de Guenniv, Polier, de la Guichardière, Mlle Riou.

Le jury, pour le concours de chants bretons inédits, est composé de MM. Jos Parker, Herriou, Choleau.

Pour le concours de costumes, les jurés sont MM. Choleau, Yves de Cogniac, Mlle Riou.

Lorsqu'à la sortie de la salle Saint-Pierre la musique prend la tête du cortège pour rentrer en ville, le défilé est superbe. On peut à peine se frayer un passage, tant la foule est dense dans les rues de la ville.

Prix des familles nombreuses 1er prix, 30 fr. et la médaille d'honneur de l'U. R. B., à M. Vincent Coat, fermier-cultivateur à Kerthomas, en Plougastel-Daoulas; père de 12 enfants, 8 garçons et 4 filles, âgés de 14 mois à 19 ans; 2e, 20 fr., à M. Jean Guédois, journaliste, demeurant à Kéravel, en Plougastel-Daoulas; père de 8 garçons âgés de 5 mois à 13 ans; 3e, 10 fr., à M. Guillaume Kerdran, ouvrier au port de Brest, demeurant à Kertanguy, en Plougastel-Daoulas; père de 8 enfants, dont 2 garçons et 6 filles, âgés de 3 mois à 16 ans.

Il est une heure. La foule augmente sans cesse. Les attractions pullulent. Voici la musique de Tréziliid qui vient prendre la tête du cortège pour se rendre au théâtre breton. L'excellente troupe de Saint-Vougay doit interpréter Dragon Saint-Pol, drame breton en trois actes.

La représentation bretonne Une foule immense se presse aux abords de la cour de l'école, lorsque les bardes y arrivent. Toutes les places sont vite prises. Nous remarquons parmi les spectateurs MM. Nicolle, maire de Plougastel; Villiers, député; Deloheau, sénateur-maire de Brest; de l'Estourbeillon, Abéré, Ferdinand Raoul, les membres de l'Union régionaliste et toutes les notabilités de la région.

A 2 h. 30, le rideau se lève une première fois et les acteurs de la troupe de Saint-Vougay paraissent sur la scène.

Au 2e acte, une agréable surprise est ménagée aux assistants : M. et Mme Botrel, qui viennent d'arriver à Plougastel, veulent bien se faire entendre.

A la fin du dernier acte de la pièce bretonne, les régionalistes montent sur la scène et entonnent le Bro Gos ma Zadou, accompagnés du piano et de la musique de Tréziliid.

M. de l'Estourbeillon prend la parole et déclare combien les régionalistes bretons emporteront de Plougastel le meilleur souvenir.

Concours de chorales

1er prix, chorale de Landivisiau; 2e, chorale de Loperhet; 3e, chorale de Tréziliid; 4e, chorale de Kersaint-Plabennec; 5e, chorale de Lanurvan.

Concours de costumes

Hommes. — 1er prix, M. Mathurin Julien, de Plougastel; 2e, M. Gourmelen, de Plougastel; 3e, M. Laurent André, de Plougastel; 4e, M. François Bihan, de Saint-Urbain; 5e, M. Joseph Le Meur, de Plougastel; 6e, M. Joseph Mallejac, de Plougastel; 7e, M. Armand Mallejac, de Plougastel.

Femmes. — 1er prix, Jeanne Grignou, de Loperhet; 2e, Mme Suzur, de Plougastel; 3e, Marie Salain, de Saint-Vougay; 4e, Marianne Le Hénaff, de Bodiliz; 5e, Milin, de Saint-Vougay; 6e, Marie-Yvonne Salain, de Landerneau; 7e, Marie-Jeanne Guénoù, de Saint-Vougay; 8e, Jeanne Olivier, de Saint-Vougay; 9e, Emilie Le Baut, de Saint-Urbain; 10e, Françoise Guillemin, d'Irillac; 11e, Marie Gourmelen, de Plougastel; 12e, Catherine Guillemin, d'Irillac.

L'Union Régionaliste BRETONNE CONGRÈS DE PLOUGASTEL (Compte-rendu de notre correspondant, M. Jean Solu) (Suite) Le concert breton de mercredi soir, 16 septembre, a obtenu le plus vif succès. La vaste salle Saint-Pierre était comble. Au sortir du concert, la foule enthousiaste demande que les binious jouent le célèbre chant de Taldir : Sao Breiz Izel. Les lanternes vénitiennes sont allumées. Une retraite est organisée et congressistes et habitants de Plougastel rentrent en ville en chantant les couplets du chant de marche des Bretons. En face de l'hôtel d'Arvor et de l'Hôtel des Voyageurs, la foule acclame les régionalistes. Il est onze heures lorsqu'enfin tout rentre dans le calme. JEUDI 17 SEPTEMBRE Fêtes locales Dès l'aube, une grande animation se fait

Une salve de braves salu l'orateur lorsqu'il quitta le calvaire sur lequel il avait pris place.

La fête du Souvenir, Gouel ar bleun bruck, est faite ensuite. Des bouquets de bruyère sont distribués aux assistants.

Enfin, à 7 heures, tout est terminé. Les binious Léon, de Carhaix, jouent quelques gavottes et passe-pieds, sur la place de la Mairie. La jeunesse s'en donne à cœur joie.

Les congressistes et les invités se rendent alors à l'Hôtel d'Arvor pour assister au banquet de clôture du congrès.

Les palmarès poétique

Nous avons donné la liste de lauréats des concours de famille, de chorales, costumes et chants bretons.

Voici le nom des lauréats des concours de poésie et chants bretons :

Gloez. — 1^{er} prix, M. Bocher, de Saint-Serva; 2^e, M. Le Gall, barde Ab Sullo; 3^e, M. Bourser; 4^e, M. Joseph Pennel; 5^e, M. Yvon Croc, de Brest.

Sônes. — 1^{er} prix, M. Jean Le Pajo; 2^e, Job an Drouvor; 3^e, M. Yvon Croc, de Brest; 4^e, Hiroc'h an Arvor.

Pièces de théâtre. — 1^{er} prix, M. J. Le Bayon; 2^e, M. Y. Le Moal; 3^e, M. Yvon Croc.

Poésies. — 1^{er} prix, M. Le Gall, (Ab Sullo); 2^e, Mlle Lo Mélinier; 3^e, Mlle Louise Le Mélinier; 4^e, M. Le Guennec.

MM. de Salins et Henri Guillaumin, de Yannes, reçoivent une hermine de vermeil, en récompense de leur zèle pour l'Union régionaliste.

Des médailles d'argent sont décernées à M. Jos Parker, docteur Le Fur.

MM. les abbés Le Clerc, de Guingamp et Havas, chef de la musique de Trézévid; l'abbé Porrot; Abéré de Plougastel; Joseph Angot, et la troupe d'acteurs de Saint-Michel-en-Grève, se voient également décerner des médailles d'argent.

N'oublions pas de noter que MM. Ely-Mombet, de Carrel (Côtes-du-Nord); Henri-Tanguerey, de Quimper, exposants, le premier des meubles bretons, le second de faïencerie bretonne, ont obtenu un premier prix ex-aequo pour leurs superbes expositions.

MM. Choleau, de Vitry, pour ses laines; Hernot, sculpteur à Lannion, pour ses sculptures, et Mmes de Lécuyer-Trévidal et Lemarié, de Plouhinec, pour leurs dentelles, obtiennent également des récompenses décernées par la commission des beaux-arts de l'Union régionaliste.

Vendredi matin, dès l'aube, les congressistes ont quitté Plougastel, pour se rendre à Brest.

ECHOS & NOUVELLES

Incendie de l'Hotel des Téléphones

L'Hotel des Téléphones, connu sous le nom d'Hotel Gutenberg, à Paris, a été la proie des flammes. Il y a 50 millions de dégâts.

Catastrophe maritime

La marine bretonne, déjà si cruellement frappée il y a un mois et demi par la catastrophe de la « Couronne », vient de l'être plus terriblement encore par un événement plus affreux. Un nouvel accident s'est produit en effet à bord du « Latouche-Tréville », vaisseau annexe de canonage.

Le « Latouche-Tréville » a débarqué à l'hôpital St-Mandrier treize morts et deux blessés.

A ces treize morts, il faut ajouter 2 disparus, ce qui porte le total à quinze. Il y a en outre deux marins blessés mortellement.

Comme dans l'accident de la « Couronne », les victimes sont presque toutes d'origine bretonne.

Depuis 1905, notre flotte a perdu 200 marins par suite d'accidents.

Service des Fourrages

Le Lundi 28 septembre 1908 il sera procédé à 2 heures de l'après-midi, à la caserne de la Brigade de Gendarmerie stationnée dans chacun des centres d'adjudication ci-dessous, à l'adjudication sur soumission cachetée, de la fourniture des fourrages à la ration nécessaires à chaque brigade: Quimper, Brest, Morlaix, Quimper, Châteaulin, etc.

Le centre de Châteaulin comprend les brigades de Châteaulin, Carhaix, Le Faou, Braspart, Locronan, Châteauneuf, et Huelgoat.

Labour-Douar

Voulez-vous boire de bon cidre ?

Prenez la peine de le fabriquer avec le plus grand soin, et la plus grande propreté. Commencez d'abord, par ramasser les pommes par un temps sec, ou, si elles sont couvertes de brou, passez-les dans l'eau pour les débarrasser sans les faire longtemps tremper. Aussitôt sèches, mettez-les sur de la paille bien saine, à l'abri de la pluie et de la gelée, et attendez la maturation du fruit, qui se reconnaît au goût et à l'odorat. La chair possède alors un goût parfumé et dégage une forte odeur capiteuse qui réjouit le cœur du cidriculteur.

« Lactificat cor hominum ! » Pendant que les pommes mûrissent sur la paille sèche du grenier, à l'abri des intempéries, nettoyez consciencieusement toute la vaisselle et les instruments cidricoles, fûts, pelles, brocs, baquets, tamis, broyeur, pressoir, entonnoir, etc., etc.

Tous les ustensiles enfin, sans en négliger aucun, qui vous serviront à fabriquer le futur bon cidre.

A cet effet, lavez et brossez à l'eau « bouillante » chargée de cristaux de soude, à raison de 250 grammes pour 10 litres d'eau, employez la vapeur, si vous pouvez, et rappelez-vous que l'eau froide n'a aucune action sur les germes morbides et les microbes; au lieu de les anéantir, elle ne peut que les rafraîchir agréablement en leur donnant un bain hygiénique, tonique, et une nouvelle vigueur.

Une fois les pommes bien mûres, faites un tri méticuleux des fruits verts et des pourris pour les éliminer; vous les réserverez pour la fabrication de la boisson et du petit cidre. Broyez ensuite les bonnes pommes, pressez-les, entonnez le mout filtré, et laissez fermenter à une température variant entre + 4° C et + 10° C. La température des bonnes caves en Novembre oscille en général entre + 11° C et + 13° C.

Un des points les plus importants pour la réussite d'un bon cidre consiste dans la surveillance attentive de la fermentation dite « tumultueuse ».

Aussitôt que le chapeau brun s'est formé, lorsqu'il est à peu près entièrement sorti par la bonde et que la lie s'est déposée au fond du fût, le cidre est complètement clarifié, et il faut le soutirer sans délai.

On se rend parfaitement compte de cette clarification du cidre en laissant la fermentation s'accomplir dans une carafe; ou bien encore en perçant au centre de l'un des fonds du tonneau placé horizontalement un trou duquel on tire un cidre complètement limpide.

Le soutirage doit se faire dans un fût préalablement rincé à l'eau « bouillante » puis méché au soufre, ou mieux, rincé au bisulfate de chaux, à raison de 100 grammes pour 10 litres d'eau.

Un second soutirage dans les mêmes conditions sera ensuite nécessaire vers la fin de Janvier.

ED. MONTHIERS.

AN DEMEIOU

Eureujot e vo : En ilz Ar Vouster, d'ar merc'her 7 a viz Hero, Charl ar Chouteller gant Louiso ar Choënt, Ar pred a vo en Kroc'h-ar-Vengleu.

Keleier

Kerne-Uhel

KERAEZ

Club de l'Espagne breton courte queue. — Une réunion des membres de la société a eu lieu.

Le secrétaire, M. Enaud, de Loudéac, a rendu compte de la gestion de l'année; recettes, 523 francs; dépenses, 471 fr. 55; reste en caisse, 52 fr. 45.

Il fait connaître qu'après les difficultés premières la société est créée et qu'elle appelée à rendre les plus grands services.

Tous les lauréats du concours dernier qui n'ont pas reçu les diplômes et prix devront les recevoir au mois d'octobre, la société étant actuellement reconnue par la Société centrale de Paris.

Le lieu du prochain concours est fixé. Ce concours se fera à Carhaix, au mois d'avril ou de mai.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. de Léséleuc.

Concours cantonal agricole. — Le concours aura lieu le 1^{er} octobre.

Vaccination. — 2^e tournée de vaccination de Mlle Le Jolu, sage-femme à Carhaix: 25 Septembre. — 10 h., Carhaix; 2 h. Plouguer.

28 septembre. — 1 h., Kergloff; 2 h., Cléden-Pohor; 3 h. 1/2, Spézet.

29 septembre. — 1 h. Plounevél; 2 h., Saint-Tudec; 3 h., Poullaouën; 3 h. 1/2, St-Sébastien.

30 septembre. — 1 h., Motreff; 2 heures et demie, Belle-Vue; 3 h., Saint-Hernin.

Tournée de révision huit jours après.

Etat-Civil du 27 Août au 24 Septembre 1908. — NAISSANCES. — Alexandre Olivéro; Joseph Le Naour; Marie Le Tourner; Cécile Boëdec; Marie Henry; Lucienne Le Diset; Jean Jobie; Marie Le Saux.

décès. — Adolphe Gourlaouen, 76 ans, propriétaire; Charles Larc'hantec, 57 ans, boulanger; Pierre Postollec, 82 ans, propriétaire; Alain Le Du, 26 ans, sans profession; Marguerite Penvern, 58 ans, sans profession.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Jean Moreau, cocher, et Jeanne Baniel, s. p.; Joseph Jaffré, charretier, et Marie Cochevelou, domestique; Germain Le Guyader, ajusteur et Emille Le Morelle, s. p.; Pierre Auffret, carrier, et Marie-Anne Montfort, ménagère.

PLEYBEN

Concours agricole. — Le concours du comice agricole du canton de Pleyben aura lieu le 26 septembre, au bourg de Pleyben. 640 francs de primes et 4 médailles seront distribuées aux exposants.

MAEL-KERAEZ

Un enfant met le feu. — Vendredi dernier, à 4 h. du soir, Jules Bournot,

6 ans, du village de Kerguion, en l'absence de ses parents prit la boîte d'allumettes placée sur la cheminée de la cuisine et alla faire une flambée dans une douve près de l'aire de M. Joseph Le Du, agriculteur. Le vent soufflait assez fort et cinq moules de foin et de paille s'enflammèrent rapidement. Les voisins, accourus au son du tocsin, malgré la disette d'eau réussirent à circonferir le feu.

Les dégâts atteignent 2.000 fr. et ne sont pas assurés.

KALLAK

Babik bezet. — Mab Parelantour, 16 miz, douz milin Pontellou, en Duaut, a zo kouezet er ster Yer ha bezet.

PLUSKELLEK

Incendie. — Deux huttes de sabotiers sises non loin de l'étang de Kerthomas, ont été la proie des flammes. Le propriétaire, M. Tugdual Le Men, maître-sabotier au bourg de la Chapelle-Neuve, subit 1.768 fr. de préjudices assurés. Ses ouvriers, MM. Yves Isaac, Le Gall, Pennec, Quencehdou, Le Morelle, qui habitaient les cahutes, ont perdu dans cet incendie tout leur avoir.

KARNOËT

Notariat. — Par décret du Président de la République, en date du 14 septembre 1908, M. Claude Jaffrennou, ancien Notaire à Karnoët, a été nommé Notaire Honoraire.

M. Jaffrennou a bien mérité cette investiture, par sa probité constante dans l'exercice de sa longue et délicate fonction. Promu en 1873, il a exercé 35 ans, jusqu'en 1907.

M. Jaffrennou a été aussi capitaine de volontaires en 1870-71, et adjoint maire de Karnoët.

Nos plus sincères félicitations.

Nombreuses attestations

Des milliers de malades reconnaissants déclarent que la Poudre Louis Legras est le spécifique par excellence de toutes les maladies des bronches et des poumons. La Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites, et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 133, Bd Magenta, à Paris.

Kerne-Jzel

KEMPER

Les assises. — Voici les noms des jurés désignés par le sort pour siéger au cours de la session qui s'ouvrira à Quimper, le lundi 19 octobre prochain, sous la présidence de M. le conseiller Gauduchon, ayant comme assesseurs MM. Chauvin, juge, et Ely, juge suppléant au tribunal de Quimper.

JURÉS TITULAIRES

MM.

Pierre Canévet, Spézet; Joseph Colin, Plomodiern; Joseph Le Roy, Gouezec; Yves Dlasser, au Cloître; Charles Huot, Quimper; Yves Bozec, Lothey; Yves Fournis, Ploujean; Félix Braouzeac, Morlaix; Théophile Barbier, Serignac; Théophile Henry, Plouhinec; Jules Malinjean, Quimper; René Savina, Plogastel-Saint-Germain; Emile Collobert, Locmaria-Barrien; Gaston Le Rougo de Guerdavid Botsorhel; Yves Poncec, Querrion; Paul Dumont, Brest; Jean Gabillie, Plouzvet; Yves Guéguen, Locronan; Georges Gallala, Concarneau; François Quéré, Guerlesquin; Maximilien Fauchon, mécanicien principal Brest; Jean Morel, Landuivy; Benjamin Gadorot, Rice-sur-Belen; Félix Rivière, chausseurs à Brest; Jean Le Midy, à Beuzec Cap-Sizun; Hervé Jambou, Hanyec; Daniel Belléoch, Plouvez-Porsay; Louis Laurent, Brest; Alphonse Chabay, Quimper; Jean Le Nuz, Plougonven; Jean Le Bihan, Plouvez-du-Faou; Julien Le Bihan, Pont-Abbé; Félix Homel, Prospoder; Hervé Masson, Ploujean; Louis Le Bomin, Saint-Ségal; Louis Douérin, Châteauneuf du Faou.

TRÉGARVAN

Election. — Une élection municipale a eu lieu dimanche. La liste du maire sortant a été battue à une grosse majorité par celle de M. Gabriel Gons.

Treger

GWENGAMP

Comité central agricole de l'arrondissement. — Le concours du comité central de l'arrondissement de Guingamp se tiendra cette année à Pontrioux, le jeudi 8 octobre, à dix heures. Seront admis à concourir les cantons de Bégard, Belle-Isle en Terre, Guingamp et Pontrioux.

AR VRO d'Octobre (Numéro spécial illustré)

contiendra sur pages entières des portraits du Druides gallois Cadvan; du Druides breton Kaledvoul'h; des Bardes Jaffrennou, Jenkins, de M. de l'Estourbeillon; de la Harpiste Bessie Jones etc. Le N° 0 fr. 10

HAUTE-BRETAGNE

SAINT-BRIEUC

Assises des Côtes-du-Nord. — La 1^{re} session des assises des Côtes-du-Nord s'ouvrira le 19 Octobre 1908 sous la présidence de M. Buffet, conseiller à la Cour de Rennes. Il sera assisté de M. Gouin, président du tribunal civil et de M. Hervé, juge au même siège.

Voici les noms des jurés bas-bretons qui seront appelés à siéger dans cette session.

Capitaine, Julien, maire, Bulat-Pestivien. Le Goff, Henri, commerçant à Ploumérin. Le Penne, F., cultivateur à Kerity. Le Da Y. M., négociant à St-Brieuc. Le Bonlé, P., propr. à Gallac. Prigent, J., maître St-Nicolas. Coullier, Yves, propr., Le Moustoir. Le Men, Jules, propr., à Plouguernevel. Tassel, Yves-Louis, avoué, à Lannion. Thas, Jean-Marie, propr., à Langoat. Jégoué, Joseph-Marie, avocat, à Laniscat. De Parthenay, Edouard, nég., à Guingamp. Poulin, Sylvain, teneur à Pontrioux. Gérard, Ernest, négociant à Lannion. Leroux, Jacques, propriétaire à Tonquédec. Mével, François, négociant à Tréguier. Campion, Alex., commerçant, Vieux-Marché. Le Du, Yves, adjoint à Paulic.

BULLETTIN FINANCIER

L'incendie du bureau central de Gutenberg interrompant les communications téléphoniques avec Londres et par contre-coup les communications télégraphiques deviennent difficiles. La Bourse est en recul, surtout au début.

Le 3 0/0 français, après 95.92 1/2 au début, s'inscrit à 95.05. Fonds russes moins fermes, 5 0/0 1906, 99.95. Turc, 93.75; Extérieur, 96.55. Banque de Paris, 452; Lyonnais, 422; Comptoir d'Escompte, 696; Société Générale, 673; Banque franco-américaine, 469; Banque O'lonane, 735.

Chemins espagnols, fermes. Actions de la Société industrielle des Téléphones en hausse à 522. On espère que les commandes importantes de matériel consécutives à l'incendie de Gutenberg profiteront à cette société.

Obligations 5 0/0 Victoria à Minas, 432; Obligations 5 0/0 Port de Bahia, 441. Mines d'or moins soutenues. Oest africain français 474, les actions, 262 les parts. Rio faillie à 413.

Plantations de caoutchouc de Tapanaélie en bonno allure, 265 les actions, 52 les parts. Nantes Butler, 37.

NOVEL

42, rue Notre-Dames-des-Victoires, Paris.

BULLETTIN

des Ventes Volontaires & Judiciaires Locations, Annonces Commerciales, etc.

Chevaux et Matériel de Camionnage

à céder

BONNE CLIENTÈLE

S'adresser au Journal.

AGENTS demandés pour vendre à la campagne des produits vétérinaires de Mr. Bouyer, pharmacien, indispensables aux cultivateurs et éleveurs; 15 à 20 fr. par jour à gagner toute l'année.

Inutile d'écrire sans bonne références. — S'adresser à MM. Chauve-Dixneuf & fils, dépositaires à la Séguinière près Cholet (Maine-et-Loire), 61.220.

A VENDRE

Jeunes Taureaux

DURIHAM PUR

de 3 à 12 mois

S'adresser à M. EMMANUEL LE BRAS, bourg de Guilan, par Saint-Thégonnec (Finistère).

Etude de M^e LEFEUVRE, notaire à Carhaix

A VENDRE A L'AMIABLE

Ensemble ou séparément

COMMUNE DE CARHAIX

1^{er} Aux dépendances de la rue Neuv. — PARC-BRAS, contenant 1 hectare 2 ares 70 centiares, affermé 185 francs.

2^e Au même lieu. — PARC-BIHAN, contenant 33 ares 20 centiares, affermé 60 francs.

3^e Au lieu dit Poulptry. — PARC-AR-SINAGOGUE, contenant 74 ares 30 centiares, affermé 160 francs.

4^e Au même lieu. — PARC-POULTRY, contenant 73 ares 80 centiares, affermé 150 francs.

Pour tous renseignements et traiter s'adresser à M^e LEFEUVRE, Notaire, chargé de la vente.

Etude de M^e C. MICHEL, Huissier à Châteaulin

Vente aux enchères publiques

Par suite de saisie

Le Dimanche 27 Septembre 1908

à une heure

Et jours suivants

A l'Usine de Tuilerie de Coatiffel en CHATEAULIN.

Machines à tuiles avec accessoires, plateaux, séchoirs, etc... pompe Broquet avec chariot, rails, 4 wagnonnets,

61.600 tuiles pleines, 4.500 tuiles de côté et 32.000 ardoises, 42 mètres cubes de sable, 2 chalands et divers objets.

Pour avis : C. MICHEL.

Le Dimanche 4 Octobre 1908

à une heure

et jours suivants

I. — A la carrière d'ardoises de Kerincuff en LOTTIEY, 6 wagnonnets, rails, tréuil et divers objets, une machine à tailler (anglaise).

II. — A la carrière d'ardoises de Stergouray en GOUZEEC, une machine à vapeur (Nassivel), matériel et outillage de forge, rails, wagnonnets et divers objets servant à l'exploitation des carrières.

Au comptant : 10 % en sus.

Pour avis : C. MICHEL.

Etude de M^e DELAPORTE, avoué à Châteaulin, et de M^e GUIRREK, notaire à Châteauneuf-du-Faou.

Vente Judiciaire le 3 Octobre 1908

en l'étude et par le ministère de M^e GUIRREK, d'une MAISON, en la ville de Châteauneuf-du-Faou, appartenant aux mineurs PARIS, sur la mise à prix de 30.000 francs.

Etude de M^e LE COZANNET, notaire à Maël-Carhaix

Vente mobilière, le 27 Septembre, à midi précis, et jours suivants à la même heure, M^e LE COZANNET, notaire à Maël-Carhaix, procédera à la vente aux enchères publiques du Mobilier garnissant la Mairie de LESVENEZ, en Maël-Carhaix, exploitée par la veuve Le Flohic et enfants.

On vendra notamment : Nombreuses bêtes à cornes, chevaux, charrettes, charnues Brabant, moissonneuse, machine à battre, coupe-ajonc, coupe-racines, outils et instruments divers et meubles-meublants.

Pour tous renseignements s'adresser à M^e LE COZANNET, notaire.

Etude de M^e POSTOLLEC, Notaire à Gourin.

Adjudication volontaire, le dimanche 18 Octobre, à 1 heure, en l'étude, il sera procédé en un seul ou plusieurs lots, à la vente d'une Propriété, au village de Dismecq-Vihan en Langonnet, d'une contenance de 8 h. environ. Très bons bâtiments.

Mise à prix 10.000 fr.

Vente volontaire, même jour que dessus, à 2 heures, en l'étude du dit notaire, d'une Propriété à Kerbern en Gourin d'une contenance de 5 hectares.

Mise à prix 6.000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e POSTOLLEC, Notaire à Gourin.

Etude de M^e LE BOUAR, notaire à Gourin

A VENDRE par adjudication publique et volontaire, en l'étude par le Ministère de M^e LE BOUAR, le Samedi 31 Octobre 1908, à 1 h. après-midi

Divers Immeubles en la ville de Gourin, au centre du commerce.

1^{er} lot. — Une Maison sous ardoises, ayant rez-de-chaussée et étage 4.000 fr.

2^e lot. — Une Maison sous ardoises, élevée sur cave, ayant rez-de-chaussée et grenier, avec portion de cour, contenant 142 m. e. 52 5.000 fr.

3^e lot. — Un beau terrain à bâtir d'une contenance de 303 m. e. 65 sur lequel sont édifiés écurie et hangar 6.000 fr.

4^e lot. — Un terrain à bâtir, clos de murs, ayant 257 m. e. 50 1.200 fr.

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

Pour voir le plan des lieux, consulter les affiches, et pour tous renseignements, s'adresser à M^e LE BOUAR.

Marché de Paris (la Villette) du 24 Sep.

BOUFES

QUANTITÉS

Pris du kilogramme Poids vif

amondonnés vendus

1^{er} 2^e 3^e

Bœufs... 1375 1317 1 02 88 75

Vaches... 624 516 1 02 88 75

Taureaux... 188 188 87 77 68

Veaux... 1431 1408 1 36 1 26 1 08

Moutons... 15

Etude de M^e LE COZANNET, notaire à Maël-Carhaix

A VENDRE
De gré à gré
UNE PROPRIÉTÉ

Située à Ty-Lostec, et dépendances en Glomel, louée 950 francs l'an, à partir du 29 septembre 1900 jusqu'au 29 septembre 1918.
S'adresser pour visiter la propriété à M. Joseph BRITHELOT, fermier, et pour traiter, à M^e LE COZANNET ou à M. GUYEUX, propriétaire à Kervecchan, en Glomel.

A VENDRE pour cause de changement de force motrice : **Un moteur à pétrole, 2 X 11 P.**, marque GARDNER, en bon état de fonctionnement, et ses **Accessoires** comme Poulie de rechange ; Poulie de transmission ; clefs ; Réservoir à Pétrole ; Cuve à eau ; tuyaux et pot d'échappement ; six becs d'allumage, etc.
Ce moteur pourrait servir dans une exploitation agricole, comme dans toute autre industrie.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Jaffrenou, aux bureaux du Journal.

A VENDRE de gré à gré, en la ville de Carhaix.
1^o Rue Fontaine-Blanche. — Deux Maisons d'habitation, avec Jardin, Cour et Puits.
2^o Rue du Champ-de-Bataille. — Une grande Maison de commerce.

3^o Place des Droits de l'Homme. — Diverses Maisons avec Cour.
En la commune de Plouguer. — Un Corps de Ferme à Kernévez.

S'adresser à Madame Jeanne BESCOND, rue Fontaine-Blanche, à Carhaix.

Constructions à Crédit

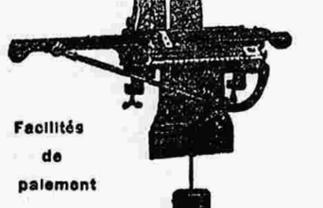
L'Union Prévoyante, Société d'Épargne et de Construction de **MAISONS A BON MARCHÉ** construit partout des maisons payables par annuité avec un crédit de 5, 10, 15 ou 20 ans.

Pour tous renseignements s'adresser soit au Siège Social, 85, Boulevard Voltaire, à Paris, soit à M. de Miniac, à Carhaix (Finistère), représentant pour l'arrondissement de Châteauneuf et la région environnante.

BARON
PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE
Rue Général-Lambert
CARHAIX
Sert en confiance. — Parle breton

MACHINES A TRICOTER

de tous Systèmes Apprentissage gratuit



Facilités de paiement
M^{me} CORBEL
6, Rue Longue de Bourrette, 6
MORLAIX
Voir les Modèles au Magasin

MANUFACTURE de

Faïences Bretonnes
EN VRAIE TERRE DE QUIMPER
(Maison Fondée en 1778)

Marque déposée **HR** Marque Déposée

Faïences communes ET ARTISTIQUES POTERIES Grés Terres Cuites
Spécialités de Graals sur modèle

Jules Henriot-Tanqueray
— LOC-MARIA —
QUIMPER

Se méfier des Contrefaçons
Exiger la Marque déposée sur tous les Produits artistiques de la Maison

Carhaix, Imprimerie du Peuple
Le Gérant : Louis Goulet.

HENRI BAVARD, Dentiste, 2, Quai de Léon, Morlaix

Meubles Bretons Ordinaires et de Style sur Commandes et en tous modèles déjà existant en Magasin
LE RESTE, Sculpteur à SCAER

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société Anonyme au Capital de 150 Millions de francs entièrement versés

Agence de Saint-Brieuc
1, Place de la Préfecture

Escompte et Recouvrements. — Dépôts de fonds à vue et à échéance. — Délivrance de chèques. — Lettres de Crédit. — Mandats de voyage. — Ordres de Bourse. — Paiements de Coupons. — Garde de Titres. — Versements sur Titres, etc. — Garanties contre les risques de Remboursement des Titres au pair. — Location de Coffres-forts, etc.

COMPAGNIE D'ASSURANCES "LE SOLEIL"

44, rue de Châteaudun, PARIS
INCENDIES, VIE et ACCIDENTS

Représentant : SAMUEL PALIERN, négociant en vins et spiritueux, à Gourin et Agent Général pour les cantons de Carhaix, Maël-Carhaix, Rostrenen, Callac, Huelgoat et Châteauneuf.

Des Agents sérieux sont demandés.

Gwiskamañchou a Vreiz

DILLAD KERNE
Redu : EYVENOU, marc'hadour mezer, SCAER.
Re c'hiaz : Michel LAZ, kemener, KORAY.

Brageier braz — Heuzou :
GOURVEST, GOUZEK ha RAVALAC, KORAY.

TOKOU :
Michel KERNEK, ru Kereon, KEMPER.

N'euz nemed ar produ-ma

a ve bet anzavet gant Breuriez Medisinez France.
Ar Chikore extra MOKA LE ROUX a ro eur blaz dudius. Ar miam m'ou a deuz ar menez mol, abalamour d'he c'hallite dreist ha d'ar gwir vantagou kinniget gantli en he C'houkourioù blaziek.
Divval deuz an heveledegezoù niverius.

CONFECTION DE COSTUMES BRETONS en tous Genres

POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS
Broderies ; Bragou-braz ; Guêtres ; Chapeaux ; Ceintures de cuir blanc
SPÉCIALITÉ DE TOILETTES DE DAMES A LA MODE DE PONT-AVEN

J. RAVALAC
CORAY (Finistère)

Spécialités de Machines à Coudre, à Tricoter
AGENCE DES COTES-DU-NORD

J. LE FLOC'H, Agent Général
Rostrenen (C.-du-N.)

Echanges et Réparations. — Leçons gratuites.

Machines cousant en avant et en arrière, Garanties 10, 15 et 20 ans
Accessoires pour tous Genres de Machines

MACHINES D'OCCASION, depuis 60 francs

CONSTRUCTION AGRICOLE DE LANDERNEAU
E. BELBÉOCH Ingénieur-Constructeur



BRABANTS
PERFECTIONNÉS BREVETÉS.
Herse Canadiennes et à Hérisson
EXTIRPATEURS A DENTS FIXES ET A DENTS FLEXIBLES
Houes et Semoirs extensibles
BROYEURS — HACHN-PAILLE

Toutes mes Charrues ÉMIETTEUSES ont le corps en acier trempé, et les versoirs à écartement variable; la glissière en acier plat. Comme travail elles sont absolument supérieures à toutes les charrues connues. (Demander les références.) — Représentant à Carhaix : Louis LE BESCOND.

HORS CONCOURS : Exposition Nationale de Pontivy (2 Novembre 1903)

ENTREPRISE DE PEINTURE ET VITRERIE

Décor, Encadrements — Peinture de Voitures
Travail soigné

FRÉDÉRIC MELOU
Rue Général-Lambert — CARHAIX

Verres à vitres de tous Genres, et de toutes dimensions dépolis, gravés, mousseline cathédrale.
Tablettes de Verres pour Étalages de Magasins, avec Monture.
BROSSERIE. — ÉPONGES. — BLANC FIXE POUR BADIGEON
Ripolin. — Peinture en boîtes. — Vernis. — Bourrelats pour portes et fenêtres
Papiers peints depuis 0 fr. 15 le rouleau
Décoration d'appartements sur papiers lavables ou toile, représentant Scènes ou Paysages. — Papiers vitraux.
TOILES CIRÉES pour TABLES, COMPTOIRS, ÉTAGÈRES
Grand Choix de Couronnes et Croix Mortuaires
Marchandises de toute 1^{re} qualité. — Prix Modérés.

IMPRIMERIE DU PEUPLE
CARHAIX

Timbres en Caoutchouc — RELIURE

Grand Restaurant de la Maison Blanche

Rue du Pavé

CARHAIX

CHARLES PINSON

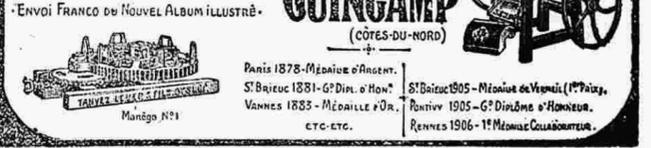
CHAMBRES CONFORTABLES | PENSION DE FAMILLE

MACHINES À BATTRE
EN DOUT ET EN TRAVERS, À MANÈGE & À MOTEUR.

BROYEURS D'AJONCS.
PRESOIRS & MOULINS À POMMES

TANVEZ-LEVER & FILS
USINES HYDRO-ELECTRIQUES

DE LA TOURELLE ET DE PONT-ÉZER.
GUINGAMP
(CÔTES-DU-NORD)



Paris 1878 - Médaille d'Argent. — St-Brieuc 1881 - 6^e Dipl. d'Hon. — Vannes 1883 - Médaille d'Or. — Pontivy 1905 - 6^e Diplôme d'Honneur. — Rennes 1906 - 1^{re} Médaille Collaborateur. — C.T.C. etc.

Maison de Confiance
* PEINTURE ET VITRERIE *

Joseph Pinson
Rue Caspard Mauviel, CARHAIX (Finistère)

Travaux de Bâtimens. — Décor. — Encadrements.
Verres à Vitres en tous genres. — Ripolin. — Blanc fixe.
BROSSERIE. — ÉPONGES. — PEINTURE EN BOITES.
Grand Choix de Papiers peints et Vitraux.
Glaces, Chaises et Paniers de tout style, Toiles cirées, Carpettes, Tapis, Brosses, Gravures religieuses et autres,
Lait de Cire pour parquets.
REPRÉSENTATION D'AGRANDISSEMENTS PHOTOGRAPHIQUES
Noir et couleur. — Prix modérés. — Travail soigné.
Cadres spéciaux pour Aggrandissement. — Carte Album et Visite.
Bois sculptés. — Verres biscautés et Velours

Mar peuz c'hoant kaout ho kirri livet mad hag en eur priz rezonabl, et da gaout Joseph PINSON.



Petra eo ar paz?

Ar paz a zishues eo klav ar shevent

Pasaat a rer dre ma chom stanket krenchadennou er c'houzougen, hag o frezanz a lak da basaat. Pasaat a rer evid kas ané kuit.
Aliez na zeu netra, ar pez a ro poan ha skuizder.

Ar Sirop Celtique

a lak da grenchat hag a wella d'ar goull
AR SIROP CELTIQUE a harz ar boan hag ive ar skuizder.

E esa a zo e gemer. — E effejou a zo burzuduz braz.

PRIZ : 1 skod. — En gwerz en holl apotikerezoù mad.
Kaset franko evid mandat-post d'an Act. MOREUL, Farmasian e Landerne.

Comptoir Agricole de Bretagne

21, BOULEVARD NATIONAL, à SAINT-BRIEUC

V^{ve} Ch. MARÉCHAL

Ecrémeuse LANZ
La plus simple de toutes les écrémeuses
Brabants MELOTTE
les plus légers, les plus résistants

Semoirs RUD-SACK, les plus perfectionnés.

En magasin, tous instruments de première marque. — Catalogue franco